

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Chers Collèges, Chers Etudiants, Chers Amis,

C'est un grand honneur, Madame la Ministre et beaucoup de plaisir de vous recevoir aujourd'hui à l'Université de Bourgogne.

Seule université de sa région, l'Université de Bourgogne est une université pluridisciplinaire avec santé qui accueille 27 000 étudiants sur le campus principal de Dijon et les campus d'Auxerre, Nevers, le Creusot, Chalon sur Saône et Macon. L'établissement revendique cet ancrage territorial. Mais 17ième région française par son PIB, la Bourgogne est la 6ième région par sa surface et la 15ième par sa population. La région apparaît donc comme de démographie et de puissance économique moyennes, mais avec des distances importantes. Ces caractères sont sources de difficultés spécifiques, avec une désaffectation et une paupérisation de territoires éloignés de la métropole dijonnaise pour lesquels les implantations universitaires sont essentielles. En termes de moyens, dans un contexte de sous-dotation, un travail structurel a permis de restaurer les équilibres financiers, et le résultat des trois derniers exercices est positif. Dans ce contexte, l'établissement s'engage résolument vers une politique d'amélioration de la réussite étudiante et de développement de ses sites territoriaux.

Une autre caractéristique importante de l'Université de Bourgogne est le dynamisme de la vie étudiante avec une implication forte et ancienne des étudiants à la gouvernance de l'établissement. L'Université de Bourgogne a la chance de bénéficier de plus d'une centaine d'associations étudiantes actives, diversifiées et créatives.

Seul le discours prononcé fait foi.

Au cours de la matinée nous vous avons présenté le travail en cours pour la création d'un Pôle Orientation/Formation/Vie Etudiante/Insertion au service des étudiants qui regroupera quatre services historiquement séparés (la scolarité centrale, le SIO, le BVE, la PFIP) afin de renforcer l'articulation entre ces structures qui ont vocation à assurer une continuité de missions de l'entrée à l'Université à l'entrée dans la vie professionnelle.

L'orientation est l'une des clés de la réussite des étudiants dans leurs études mais aussi dans leur insertion professionnelle. Ainsi, trois des emplois créés à l'Université de Bourgogne dans le cadre du plan Licence que vous avez lancé seront directement affectés à ce Pôle.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier. En effet, dans un contexte économique et budgétaire très contraint vous avez dégagé des moyens supplémentaires pour les Universités. C'est un signal positif pour notre communauté qui a consenti depuis plusieurs années des efforts importants pour restaurer et maintenir son équilibre budgétaire ; et force est de constater que ces postes supplémentaires représentent un effort significatif à l'heure où la majorité des missions de l'Etat sont soumises à des réductions budgétaires.

L'un de ces postes permettra notamment d'assurer la pérennité et le développement de **uB-Link** qui est un réseau social réservé aux étudiants, aux anciens et aux personnels de l'Université de Bourgogne, mais ouvert aux entreprises. **uB-Link** est, avec le **portail formation à triple entrée** par diplôme, par métiers, et par domaine d'activité, et avec la **base de données DIPLODATA**, qui recense toutes les formations universitaires françaises, l'un des trois outils dédiés à la l'orientation et à l'insertion professionnelle créés par l'Universités de Bourgogne et gérés par les services qui intégreront le futur pôle. Je tiens à vous préciser que la qualité de DIPLODATA c'est de permettre des recherches

Seul le discours prononcé fait foi.

avec des critères multiples, dépassant ainsi les difficultés créées par la diversité des intitulés de mention des masters qui de fait nuit à leur lisibilité. Ce manque de lisibilité est une de vos préoccupations majeure, Madame la Ministre car il pénalise les étudiants, renforçant les difficultés d'orientation d'une part et la lisibilité de leur CV par les recruteurs d'autre part. Ce manque de lisibilité est aussi source de contrariété pour les entreprises qui peinent à identifier les futurs diplômés dont elles ont besoin.

Aussi, pour dépasser ces difficultés, l'Université de Bourgogne s'attache également à renforcer les liens avec les acteurs économiques et notamment les entreprises présentes sur le territoire Bourguignon. J'ai d'ailleurs beaucoup de fierté à ce que deux des Vice-présidents de l'équipe soient eux même des créateurs d'entreprise. Ces relations prennent des formes diverses et chaque occasion est mise à profit. Ainsi, par exemple, hier soir était organisée à l'Université la nuit de l'industrie qui a permis des échanges entre étudiants et professionnels, responsables de formation et industriels. Un dialogue régulier est indispensable pour une meilleure connaissance réciproque entre entreprise et université. Il permet d'adapter notre offre de formation aux attentes des entreprises et d'anticiper l'évolution des métiers, favorisant ainsi une plus grande employabilité des étudiants. Ce dialogue avec les branches professionnelles est aussi un préalable au développement de l'alternance, formidable vecteur pour l'insertion de nos jeunes et notre adéquation avec les besoins en formation des salariés des entreprises bourguignonnes.

C'est aussi dans cet objectif de répondre aux besoins du monde socioéconomique, notamment régional, que l'Université de Bourgogne

construit, en relation étroite avec les collectivités locales, une politique de sites cohérente à l'échelle de la Bourgogne et pertinente vis-à-vis des bassins d'emploi. Cette politique de sites répond aussi à une ambition d'équité territoriale et à notre volonté d'assumer nos responsabilités sociétales. C'est pourquoi deux des quatre enseignants chercheurs qui seront recrutés dans le cadre du plan réussite en Licence effectueront leur service sur les sites extérieurs à Dijon. Chacun aura perçu que chaque décision prise par notre équipe intègre cette dimension territoriale de notre université.

Enfin, cette responsabilité sociale est, à l'échelle inter-régionale, le moteur de la volonté inébranlable que nous avons de mener à bien, avec les établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne et de Franche-Comté, la construction de l'Université de Bourgogne Franche-Comté. Les Conseils d'Administration des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté ont adopté, dans les mêmes termes, une délibération pour la création d'un établissement unique avec une gouvernance commune, une délivrance commune des diplômes et une signature scientifique unique. Et je m'exprime ici en tant que président de l'Université Fédérale BFC, dans un monde où la compétition autour de la recherche et la formation est chaque jour plus rugueuse, les deux régions, isolées ne pourront concilier le maintien de l'excellence dans la pluridisciplinarité. Je veux le redire aujourd'hui solennellement devant tous.

Avant de conclure, je tiens à vous faire part du bonheur et de la fierté que j'ai de présider l'Université de Bourgogne. Comme vous avez pu le constater, la communauté universitaire bourguignonne est constituée de personnels BIATSS, enseignants et enseignants chercheurs, des femmes et des hommes,

Seul le discours prononcé fait foi.



entrepreneurs, innovants et dévoués aux missions de services publics qui leurs sont confiées. Mais cette communauté est surtout constituée d'étudiants auxquels nos efforts sont consacrés et qui nous le rendent bien en participant activement à la vie des campus et au rayonnement de l'Université.

Pour conclure, je tiens à vous remercier, Madame la Ministre, pour l'attention que vous portez à l'Université de Bourgogne. Vous y serez toujours la bienvenue.